

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE PLOULEC'H DU VENDREDI 25 AVRIL 2014 A 18 H

BUDGET PRIMITIF 2014

Madame MAHE, Comptable du Trésor à Lannion, a présenté le projet de budget primitif aux élus après leur avoir donné quelques informations sur son rôle et quelques notions de comptabilité publique. Elle a par ailleurs proposé d'organiser une formation à l'intention des nouveaux élus.

En section de fonctionnement, les recettes prévisionnelles s'élèvent à 1 244 897 € pour des dépenses estimées à 1 074 374 €, ce qui permet un virement prévisionnel à la section d'investissement de 170 523 €.

La section d'investissement s'équilibre à 703 964 €. Les nouvelles dépenses d'investissement s'élèvent à 591 629 € et se répartissent comme suit :

. Programme de voirie	130 000 €
. Rénovation de la salle des sports.....	99 607 €
. Acquisition de terrains (provision).....	85 000 €
. Salle multifonctions (participation aux études réalisées).....	80 000 €
. Aménagement d'un city-stade	60 000 €
. Etudes liées à l'urbanisation et à la sécurisation du bourg.....	30 000 €
. Etudes liées à la révision du PLU.....	8 000 €
. Travaux d'éclairage public (rénovation)	15 000 €
. Diagnostic des toitures de l'Eglise et de la Chapelle du Yaudet.....	10 000 €
. Travaux et aménagements divers (Mairie, école, salle polyvalente, cimetière...)	30 000 €
. Acquisitions/services techniques (mat. de voirie et panneaux de signalisation...)	18 008 €
. Acquisitions/services scolaires (mat. informatique et de projection, mat. de cuisine...)	10 118 €
. Acquisitions/services administratifs (logiciels, stores...)	10 818 €
. Autres acquisitions (paniers de basket, bancs, cibles/salle des sports, fourneau/salle des fêtes...)	5 078 €

Les principales recettes d'investissement : un excédent d'investissement 2013 de 206 374 €, l'affectation du résultat de fonctionnement 2013 de 277 303 €, le FCTVA pour 36 816 € et le virement prévisionnel de la section de fonctionnement d'un montant de 164 833 €.

Après présentation du budget, le Maire l'a soumis au vote des élus (15 pour, 3 contre).

« Jean ROUXEL, au nom des élus de l'opposition, a déclaré qu'ils ne le voteraient pas pour les raisons suivantes :

- 1) Ils déplorent qu'une somme de 85 000 € soit affectée à l'acquisition d'une partie d'un terrain à Kervranguen dans le seul but de désenclaver 3 maisons. Ils souhaiteraient une urbanisation globale de ce terrain.*
- 2) La somme consacrée à la salle multifonction correspond uniquement aux études déjà réalisées et ne donne aucune visibilité à ce projet.*
- 3) Enfin, Jean ROUXEL regrette que seuls 1 500 € soient affectés cette année aux économies d'énergie. Michel DEVALLAN, quant à lui, a complété en regrettant une nouvelle fois l'augmentation des taux d'imposition compte tenu de la bonne situation financière de la commune. »*

« Les élus de la majorité s'étonnent de la méconnaissance du problème de ces 3 maisons n'ayant pas d'accès public à leur propriété et regrettent qu'en 2005, l'équipe municipale d'alors n'ait pas acheté le lot en question plutôt que le lot contigu, ce qui aurait répondu à la promesse faite aux intéressés et résolu le problème de ces 3 maisons enclavées.

Le Maire et l'Adjoint aux finances ont fait valoir que l'augmentation de 1 % des taux d'imposition a été décidée pour contrebalancer et anticiper les baisses de dotation aux collectivités territoriales (1,5 milliards en 2014 – 11 milliards de 2015 à 2017) décidées par les amis politiques de M. DEVALLAN au gouvernement. »

PROGRAMME DE VOIRIE 2014 : DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A LTC

Yannick GAUTIER, Adjoint, a présenté le programme de voirie retenu pour 2014 :

- Travaux d'enrobé sur la VC4 de la RD 88 à Kerloas Bihan	53 360,03 € TTC
- Travaux d'enrobé rue des Frères Lagadec	30 494,64 € TTC
- Travaux d'enrobé sur la voie d'accès au service technique	19 133,78 € TTC
- Travaux route de Locquémeau (grilles d'eau pluviales)	1 645,60 € TTC

- Travaux d'extension du réseau EP à Roz an Gal	4 111,56 € TTC
- Travaux d'extension du réseau EP à Park an Noz	3 919,85 € TTC
- Travaux d'extension du réseau EP en face du parking St-Erth	2 331,88 € TTC

Des fonds de concours seront sollicités pour les deux premières opérations auprès de Lannion Trégor Communauté.

MOTION DE SOUTIEN A L'ACTION DU COLLECTIF LE PEUPLE DES DUNES

A l'unanimité, les élus réitèrent leur soutien à l'action du collectif le Peuple des Dunes contre le projet d'extraction de sable coquillier en baie de Lannion.

QUESTIONS DIVERSES

Yannick GAUTIER, Adjoint, a évoqué sa rencontre avec un représentant du Conseil Général concernant la sécurisation du bourg jusqu'au Yaudet. Une analyse sera effectuée d'ici l'été.